





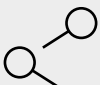

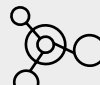

Zoom sur Notre Programme commun

Notre Programme commun expose la façon dont le Secrétaire général conçoit l'avenir de la coopération internationale et contient des recommandations concrètes devant permettre de relever les défis actuels et futurs et de donner un coup d'accélérateur à l'action en faveur des objectifs de développement durable. Le rapport met en évidence les lacunes et les risques apparus depuis 2015 et propose des solutions pour y remédier. Les États Membres se réuniront en 2024, à l'occasion d'un **Sommet de l'avenir**, afin de donner suite aux mesures prises pour agir plus efficacement en faveur de l'humanité et de la planète, en s'appuyant sur le Sommet sur les objectifs de développement durable qui s'est tenu en 2023.



Mesures prises à ce jour : mise en œuvre par le système des Nations Unies

Des efforts considérables ont déjà été déployés à l'échelle du système des Nations Unies en ce qui concerne les propositions de Notre Programme commun liées aux mandats existants. Des progrès ont été accomplis dans plusieurs domaines, comme suit :

 <p>Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes</p>	 <p>Approbation par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination des Principes communs sur les générations futures</p>	 <p>Élaboration d'une nouvelle vision de l'état de droit</p>
 <p>Conclusion de l'examen indépendant des capacités des Nations Unies en matière d'égalité femmes-hommes</p>	 <p>Réseau de points focaux de haut niveau de la société civile à l'échelle du système des Nations Unies</p>	 <p>Portail des Nations Unies sur les quotas de femmes</p>
 <p>Mise sur pied du Laboratoire des Nations Unies pour l'avenir</p>		 <p>Création du Conseil scientifique consultatif et du Réseau</p>

Jalons vers le Sommet de l'avenir

Février-mars 2022

Organisation par le Président de l'Assemblée générale de consultations thématiques sur Notre Programme commun, qui ont débouché sur l'élaboration d'une feuille de route

Septembre 2022

- Résolution par laquelle l'Assemblée générale a décidé que le Sommet de l'avenir se tiendrait les 22 et 23 septembre 2024 et serait précédé d'une réunion ministérielle en septembre 2023
- Sommet sur la transformation de l'éducation
- Résolution de l'Assemblée générale portant création du Bureau des Nations Unies pour la jeunesse

Depuis février 2023

Organisation par les cofacilitateurs du Sommet de l'avenir d'une série de consultations informelles avec les États Membres et les parties prenantes, qui s'ajoutent aux consultations sur des axes de travail connexes

Août 2022

Présentation par le Secrétaire général à l'Assemblée générale des faits nouveaux survenus en lien avec Notre Programme commun

Février 2023

Présentation par le Secrétaire général à l'Assemblée générale des faits nouveaux survenus en lien avec Notre Programme commun

Mars 2023

Lancement par le Secrétaire général des deux premières notes d'orientation sur Notre Programme commun destinées à éclairer les négociations intergouvernementales



Pour en savoir plus

Notes d'orientation

L'Assemblée générale a invité le Secrétaire général à fournir des recommandations, pour examen par les États Membres, comme contribution aux préparatifs intergouvernementaux. Les notes d'orientation ont été publiées en 11 volets au premier semestre de 2023.

- Les générations futures** Prendre des mesures concrètes pour tenir compte de l'incidence à long terme de nos décisions et respecter ainsi les engagements pris de longue date envers les générations futures.
- Plateforme d'urgence** Protocoles à adopter pour améliorer la riposte internationale face aux chocs mondiaux complexes.
- Participation des jeunes** Prendre des mesures visant à associer systématiquement les jeunes à la prise des décisions à l'échelle mondiale.
- Au-delà du produit intérieur brut** Prendre des mesures complémentaires du produit intérieur brut pour mieux prendre en compte les indicateurs de progrès humain.
- Le Pacte numérique mondial** Principes et actions à mettre en œuvre pour promouvoir un avenir numérique ouvert, libre, sûr et centré sur l'être humain.

- Intégrité de l'information** Les fondements d'un espace numérique accessible, inclusif et sûr, qui défende le droit à la liberté d'opinion et d'expression.
- L'espace extra-atmosphérique** Évaluation des incidences de l'évolution des activités spatiales, assortie de recommandations en matière de gouvernance devant permettre de réduire le plus possible les risques.
- L'architecture financière internationale** Recommandations visant à réformer l'architecture financière internationale pour la rendre plus inclusive, plus représentative, plus équitable et plus efficace.
- Un Nouvel Agenda pour la paix** Actualiser notre conception des menaces, toutes formes confondues, dans le but d'adapter notre panoplie d'outils pour prévenir et gérer les hostilités.
- Transformer l'éducation** Dans le prolongement du Sommet sur la transformation de l'éducation, opérer un changement fondamental dans le traitement de l'éducation, notamment en mettant à profit la transformation numérique.
- ONU 2.0** Faire progresser les mesures visant à renforcer la capacité de l'ONU de relever les défis de demain.